

SEANCE DU 3 AOÛT 2015

Le 3 août deux mille quinze, à 18 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHALAMET, Maire.

Présents : Mmes MARTIN, DESSUS, PEYSSON C., MM. PEYSSON, TURC, BELLE, BESSE, PRUNENEC, ROSSIGNOL.

Absents : MM. CROUZET, ARIENTI et BUISSON.

Absents excusés : M. CUEFF (pouvoir à M. BELLE) et M. PONNET (pouvoir à M. CHALAMET).

Secrétaire : M. TURC Jack

Le compte-rendu de la séance du 6 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

Prochaine séance du Conseil municipal : le lundi 7 septembre à 20 H30

Secrétaire de séance : Gérard PONNET.

Le Maire remercie ses collègues pour leur présence en ce mois d'août, pour une séance non initialement programmée mais contrainte afin de satisfaire deux urgences d'aliénation immobilière.

Pour informations :

1. Préemption sur la vente du terrain « MORIN » (F n°817) : Signature de l'acte notarié fixé en l'étude PIQUEMAL le mardi 1^{er} septembre 2015 à 15h.
2. Travaux d'intérêt général (T.I.G.) : Le Maire a signé une convention avec le TGI de Valence, pour l'accueil au sein des ateliers municipaux d'un condamné (120h). La peine judiciaire s'effectuera du 3 au 25 août 2015.
3. Fête du 15 août 2015 : Invitation à l'ensemble des élus à participer à un moment convivial le 16 août 2015 « à partir de la 20^{ème} heure » au Parc de la Recluse.

L'unique point de l'ordre du jour est ensuite abordé.

Déclarations d'aliéner (D.I.A.)

La Maire soumet au Conseil, deux DIA, relatives aux tènements immobiliers cadastrés :

1. Section Bn°407, sis « Buffières » et appartenant à M. JOUBERT Stéphane, formulée par l'étude notariale AUBRY-MARAIS, RABEYROLLES, ATTEY et DELPIERRE (de 73600 MOUTIERS).
2. Section B n°s 360, 637 et 638, sis « Grès et Plan Lara » et appartenant à M. et Mme ABISSET Francis formulée par l'étude notariale ESTOUR-PAGES (26400 CREST).

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré, et à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption sur ces deux projets d'aliénation.

(A noter que M. Francis PEYSSON, arrivé à 18h20, n'a participé qu'à la délibération relative à l'aliénation « ABISSET »).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.